

Document

Les "Sodi", non rémunérés depuis des mois, en appellent au gouvernement

(AFP)

21 août 2012

Des salariés de Sodimédical, filiale de Lohman et Rauscher Allemagne, ont réclamé mardi auprès des ministères du Redressement productif et de la Justice l'application d'un jugement, imposant à la maison mère de payer leurs salaires non versés depuis octobre 2011.

Une partie de la cinquantaine d'employés de ce fabricant de matériel médical basé dans l'Aube, non rémunérés depuis la mise en sauvegarde, début octobre, de la filiale française du groupe, s'est rendue à Bercy et place Vendôme à Paris pour "chercher des réponses".

A Bercy, où une délégation a été reçue, "ils nous ont expliqué que l'Etat n'a pas le pouvoir de faire en sorte que l'entreprise allemande" paie nos salaires, a dit à l'AFP Catherine Berlin, membre du comité d'entreprise.

Selon elle, Bercy a toutefois évoqué d'éventuelles aides financières, "au cas par cas". Le ministère n'était pas joignable dans l'immédiat pour confirmer.

Le 11 juillet, la chambre sociale de la cour d'appel de Reims a condamné le groupe allemand à payer les salaires dus et à venir sous astreinte de 400 euros par jour et par salarié, ainsi qu'à redonner du travail sous astreinte de 1.000 euros par jour de retard.

Mais Lohmann et Rauscher n'a toujours pas exécuté le jugement et cherche, selon les salariés, à gagner du temps avant l'audience du 10 septembre au tribunal de commerce de Troyes, où l'entreprise espère obtenir la liquidation judiciaire de Sodimédical.

Les AGS, régime de garantie des salaires, seraient alors versées, mais "notre but c'est de sauvegarder l'emploi, pas d'être licenciés, mais visiblement en France personne n'est en mesure de s'occuper de l'emploi", a déploré Mme Berlin, faisant part des difficultés financières des employés de Sodimédical.

La situation pèse sur la santé des salariés, renchérit Béatrice Ramelot, secrétaire du CE, décrivant de nombreuses dépressions et des risques de suicides.

Un médiateur avait été nommé fin juin par le ministre du Travail Michel Sapin dans le conflit qui oppose depuis des mois Lohman et Rauscher Allemagne et les "Sodi" qui se battent devant diverses juridictions pour empêcher un plan social, invoquant notamment l'absence de motif économique.